



REPUBLIQUE DE GUINEE  
Travail-Justice-Solidarité

Conakry, le 25 mars 2020

LE

MINISTRE DE LA JUSTICE

.....  
CABINET

.....  
N° 011 /MJ/SG/CAB/2020

MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE  
LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

## COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA JUSTICE

Le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux informe les populations qu'en raison de la situation sanitaire prévalant dans notre pays, toutes les audiences sont suspendues pour toutes les juridictions sur l'ensemble du territoire national jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, les audiences de flagrant délit et de référé pourront être tenues en cas d'extrême urgence constatée par les chefs de juridiction.

Pour ce faire, il est impérativement demandé aux chefs de juridictions de prendre à l'occasion toutes les mesures d'hygiènes adéquates.

Le Ministère de la justice sait compter sur la compréhension de chacun et de tous.

Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

  
  
MAMADOU LAMINE FOFANA